Réveil Agricole

La culture de la Pomme de terre primeur

(1)

Dans notre dernière chronique, nous avons examiné quelles étaient les meilleures variétés de pommes de terre hâtives, susceptibles de prospérer sous notre climat, et l'importance que présentent le choix du plant et sa mise en germination préalable.

Pour viser à un rendement maximum, d'autres conditions doivent être réalisées ; elles ont trait à la préparation du sol, aux soins d'entretien et à la fumure.

On peut dire que la pomme de terre vient dans tous les sols, cependant elle ne donne ses produits les meilleurs, les plus savoureux que dans les terres légères ou moyennes. On ne la plantera donc dans les sols argileux et compacts, que si l'on ne peut faire autrement, et l'on donnera à ceux-ci tous les soins susceptibles d'améliorer leurs propriétés physiques.

Parmentier disait déjà, en 1780 : « Cette « culture n'est fondée que sur un seul « principe, celui qui consiste à rendre la « terre aussi meuble que possible avant « la plantation, et pendant toute la durée « de développement de la plante. Il ajoutait : le produit est toujours proportionné aux soins qu'on en prend. »

Il est en effet démontré que les rendements sont en rapport avec l'épaisseur de la couche meuble, les racines ont un plus grand cube de terre pour se développer, elles ne craignent pas l'excès d'humidité et trouvent de la fraîcheur même par les étés les plus secs.

La préparation du sol sera donc particulièrement soignée : labour d'hiver assez profond, labour de printemps, hersages et roulages en nombre variable suivant la nature du sol et les conditions atmosphériques.

LA FUMURE MIXTE DONNE LES MEILLEURS RESULTATS

Il y a quelques années — et même encore maintenant dans certaines régions — on se figurait que la pomme de terre était peu difficile, et qu'elle trouvait dans le sol et dans l'air, les matériaux qui lui sont utiles.

De nombreuses expériences, toutes concluantes effectuées par des praticiens distingués prouvent au contraire que pour avoir de bonnes récoltes il est indispensable d'avoir recours aux engrais. Une récolte moyenne prélève dans le sol plus d'azote, plus de potasse et autant d'acide phosphorique qu'un excellent froment.

L'emploi du fumier bien décomposé, mais à dose modérée — 20 à 30.000 kilos à l'hectare s'impose ; il fournit à la plante des éléments nutritifs et il exerce sur les propriétés physiques du sol une action améliératrice marquée.

Si l'on emploie surtout le fumier pour les aliments qu'il apporte, on peut sans inconvénient l'appliquer au printemps, fin février, début mars. L'apport d'hiver n'est vraiment indiqué que dans les contrées où les chûtes de pluie sont inférieures à 760 millimètres, ce qui n'est pas le cas pour notre région.

Quant aux engrais chimiques, M. De Russel dit « que la pomme de terre est le « plus efficace des transformateurs d'en- « grais minéraux, en aliments humains. »

Les engrais azotés sont ceux qui sont les plus capables d'élever les rendements. Cependant, les fortes doses de sulfate d'ammoniaque — 1000 kilos à l'hectare — qu'utilisent couramment les planteurs flamands, ne sont nullement justifiées ; elles sont antiéconomiques, poussent au développement foliacé, retardent la maturité, et nuisent à la qualité des tubercules.

Dans la majeure partie des cas, les deux formes nitrique et ammoniacale sont les plus avantageuses surtout dans les sols légers, où la nitrification est rapide, et l'on ne doit pas dépasser les doses de 35 à 40 kilos d'azote à l'hectare — 100 à 125 kilos de sulfate d'ammoniaque et 100 kilogs de nitrate de soude.

L'acide phosphorique favorise le développement des racines, accroît la résistance aux maladies, et ce qui est précieux dans la culture des primeurs il hâte la maturité. En outre il donne de la qualité aux tubercules et ceux-ci présentent une chair plus jaune. Comme quantités à employer, on ne dépassera les doses de 3 à 400 kilos de supers à l'hectare.

Quant à la potasse la pomme de terre en est très avide, ses effets sur les rendements sont souvent frappants. Son action s'exerce sur la santé et la vigueur des plantes. Ces doses de 200 à 250 kilos de chlorure de potassium sont les plus recommandables.

Les engrais phosphatés et potassiques doivent être enfouis et bien mélangés au sol par un ou plusieurs hersages pour que les racines puissent les trouver au début de la végétation.

Il y a avantage à les incorporer de bonne heure, au plus tard au début de mars. Les engrais azotés seront enterrés par le labour qui précède la plantation.

En résumé la production de la pomme de terre hâtive ne diffère pas sensiblement de celle de la culture ordinaire, il convient de porter particulièrement son attention, sur un choix très sévère des variétés qui doivent être bien adaptées au climat et au sol, l'emploi de tubercules bien sains et germés, et d'une fumure complète et bien équilibrée.

Ce n'est en effet que par une culture rationnellement poursuivie, qu'il est possible de viser à une récolte abondante de tubercules très précoces, de grosseur moyenne, d'excellente qualité, à saveur fine, coroliaire d'une vente facile et rémunératrice.

LABOR.

(1) Voir « Réveil Agricole du 24 février 1931).

CONTRE toutes les maladies infectieuses, employer le CURAZOL de R. MARTIN, à Feignies.— (Voir plus loin aux annonces.

L'expérience en a été souvent faite ; elle vient à nouveau d'être tentée par un commerçant. Cette expérience fut très concluante :

Le commerçant plaça du riz provenant d'une unique fourniture dans trois coupes sur lesquelles il afficha un prix différent. Les clientes sans toucher le riz, ni s'assurer des différences de qualité, ont toutes demandé du riz vendu le plus cher.

LE XVe CONGRES INTERNATIONAL D'AGRICULTURE

Le XVe congrès international d'agriculture organisé par la commission internationale se tiendra à Prague les 5, 6, 7 et 8 juin 1931. Les adhésions et cotisations peuvent être envoyées au siège de la commission 18, rue de Bellechasse, Paris (7e).

Assemblée générale de la Société d'Agriculture d'Hazebrouck

Les agriculteurs de l'arrondissement d'Hazebrouck ont tenu hier matin, dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, leur assemblée générale. Malgré l'accroissement des effectifs — la société groupe actuellement environ 700 membres — le mauvais temps a contrarié ces assises annuelles au cours desquelles d'importantes questions agricoles furent développées.

LA REUNION

Après avoir assisté en l'église Saint-Eloi à une messe célébrée à l'intention des sociétaires défunts, les membres du bureau gagnèrent l'Hôtel de Ville, où à 10h. 30, M. Achille Hadou, président, ouvrit la séance, entouré au bureau de MM. Taviani, sous-préfet ; de la Grange, sénateur du Nord ; René Faure, député ; Louis Minne, vice-président de la Société ; Vanlerberghe, secrétaire général ; Auguste Vanhoucke, trésorier ; Vezin, directeur des Services Agricoles du département ; Brethenoux, professeur d'Agriculture ; Carré, directeur de l'Ecole de Wagnonville ; Riez, vétérinaire départemental et Neuville, vétérinaire-adjoint ; Degrendel, vice-président des Agriculteurs du Nord.

M. Achille Hadou présenta les excuses de MM. Degroote et Wemaere, conseillers généraux. Après avoir souhaité la bienvenue à M. Vezin, le Président présenta les nouveaux membres qui viendront renforcer les efforts de la Société d'Agriculture.

On passa ensuite rapidement au calendrier des manifestations agricoles de l'année, les habituels concours d'avril et octobre.

LA PROPRIETE CULTURALE

On sait que les fermiers, à la quasi-unanimité, réclament depuis longtemps une indemnité à fin de bail pour la plus-value qu'ils ont apportée à l'exploitation. Quelques-uns s'inspirant des revendications des commerçants revendiquent la propriété culturale. En fait, la Chambre des Députés, le 17 mars 1928, a adopté un projet de loi qui reconnait le droit du fermier sortant à l'indemnité de plus-value ; le Sénat aura prochainement à en discuter. M. Achille Hadou a voulu apporter quelques précisions sur cette importante question.

Il y a deux sortes d'améliorations : foncières, c'est-à-dire à caractère permanent, concernant bâtiments, routes, travaux de drainage, d'électrification, etc. et culturales, de défrichement, nettoiement, engrais, amendements.

Pour la première catégorie, il serait indispensable pour qu'il y ait lieu à indemnité, que le preneur pût justifier d'une autorisation du propriétaire. Pour la deuxième, il suffirait qu'un état des lieux ait été dressé à l'entrée en jouissance.

L'indemnité se calculerait dans le premier cas suivant la plus-value procurée au fonds et pour les améliorations culturales, selon ce dont pourrait bénéficier le nouvel exploitant.

Pour fixer les indemnités, on aurait recours à l'arbitrage et faute d'accord sur le choix des arbitres, au Président du Tribunal. Le texte admis à la Chambre annule les dispositions des baux qui restreindraient les droits du fermier, mais les parties pourraient toujours pendant le bail convenir que telle disposition de la loi ne s'appliquera pas à telle amélioration ou même qu'il ne sera pas dû d'indemnité de plus-value. Il semble, au demeurant, que ce projet de loi, amendé au besoin suivant les avis que pourraient fournir les Chambres ou les Sociétés d'agriculture, donnerait déjà de grandes satisfactions aux agriculteurs.

Puisque la Chambre l'a adopté ne serait-il pas prudent de ne pas retarder l'action du législateur en lui soumettant actuellement de nouveaux projets.

C'est également l'avis de M. de la Grange, qui assure que c'est, en effet, la meilleure manière d'aboutir rapidement que de s'en tenir à un projet suffisamment étudié.

LES SECOURS AUX VICTIMES DES INONDATIONS

On passe aux secours réclamés par les sinistrés du sud de l'arrondissement d'Hazebrouck, qui ont été victimes l'été dernier de graves dommages. Des états ont été fournis, très complets, établis par des répartiteurs bénévoles qui se sont donné beaucoup de peine. Or, voici que le Ministre de l'Intérieur a fait parvenir aux intéressés par l'Administration Préfectorale une circulaire réclamant un travail précis, en vue de l'utilisation du crédit de 300 millions voté par la Chambre.

Il y a eu un moment d'émoi partagé par les maires des communes, les membres des syndicats et les répartiteurs, à l'idée qu'ils allaient avoir à refaire tout ce travail.

M. Taviani a heureusement expliqué qu'il convenait simplement de faire vite en reclassant les sinistrés par ordre d'urgence, compte tenu à la fois de l'étendue du dommage et de la situation de fortune de l'intéressé.

Il s'agit donc d'établir rapidement à l'aide des mêmes états, une priorité dont s'inspirera plus tard la Commission préfectorale chargée de la réparation.

L'ALIMENTATION DU BETAIL

On sait que ce sont les produits animaux qui souffrent le moins de la crise agricole actuelle et que l'élevage, sous toutes ses formes revient en faveur, ce qui ne veut pas dire qu'il soit toujours rémunérateur. M. Carré, directeur de l'Ecole de Wagnonville et M. Vezin, directeur des Services Agricoles départementaux, ont tenu à donner quelques indications générales sur les garanties qu'on peut apporter à l'élevage et les espoirs qu'on peut fonder sur une sélection soignée.

M. Carré a renouvelé devant un auditoire restreint les conseils d'expérience qu'il apportait récemment à la Société des Agriculturs du Nord en ce qui concerne plus spécialement l'élevage du porc.

Après l'assemblée générale, les membres des Commissions agricole et hippique ont tenu réunion. Les membres de la Société d'Agriculture et leurs invités se sont ensuite retrouvés en un banquet servi à 13 heures, en leur immeuble place de la Gare.

R. B.

CYBO
SUPÉRIEUR A L'ENCAUSTIQUE
Le Meilleur Produit pour Meubles, Parquets, Linos
CHEZ LES DROGUISTES & Cie MAGASINS
GROS : 6, CITÉ THURÉ, PARIS (IXe)

JARDINAGE PRATIQUE

TRAVAUX A EFFECTUER DU 1er AU 8 MARS

Jardin potager

Semis en pleine terre. — Certains doivent se faire sur côtière de préférence (carottes, radis) : pour certains légumes, c'est le premier semis de l'année (salsifis, scorsonères, panais).

Semis sur couche. — Continuez les semis de concombre, melons, tomates, aubergines, céleris-raves, et céleris à côtes. Les jeunes plantes ainsi obtenues seront ensuite repiquées également sur couche, et certaines pourront même être plantées définitivement en place.

Jardin d'agrément

Plantes vivaces. — Le début de mars est l'époque la plus favorable pour la mise en place des plantes vivaces. Ces végétaux préfèrent des terrains riches copieusement fumés. On les cultive en plates-bandes (production de la fleur coupée) ou par groupes monochromes et sur pelouse, par exemple lorsque l'on veut obtenir des effets de couleur.

La floraison de la première année n'est pas très abondante. Remédiez-y en semant dès à présent quelques plantes annuelles (clarkis, coquelicot, souci, etc...)

Taille du rosier. — C'est actuellement la meilleure époque pour exécuter la taille du rosier.

Tailles long (à 4 ou 5 yeux), les variétés vigoureuses, et court (de 2 à 3 yeux), celles de végétations modérée.

Par le premier procédé, vous aurez des fleurs plus tôt et en plus grand nombre, et par le deuxième plus tard.

⁂

Ces conseils sont extraits de l'intéressante revue « JARDINAGE » publiée par les Etablissements Georges TRUFFAUT, de VERSAILLES.

Pour vos engrais et spécialités horticoles exigez toujours la marque Georges TRUFFAUT. En vente dans toutes les bonnes maisons, graineteries, drogueries et quincailleries de la région du Nord.

VOUS ÉCONOMISEREZ 0,60, le prix de la boîte de fer, en achetant le Lait Concentré Lactella non sucré en bouteilles de 200 et 500 gr., 25 % moins cher, livré frais au fur et à mesure des besoins.

DEUX IMPORTANTES manifestations horticoles à Maubeuge

Le mois de mars commence. Et avec les premiers beaux jours, lorsque la terre un peu réchauffée, s'éveillant enfin de la longue léthargie hivernale sera apte à recevoir et à féconder les premières graines, les jardiniers amateurs envahiront les théâtres d'opérations que sont leurs « carrés » petits et grands. Et on n'aura plus la possibilité de distraire un moment à ces occupations importantes. Aussi, en cette époque de l'année, se hâte-t-on de faire des réunions horticoles et d'emmagasiner de bons conseils.

Maubeuge a été dimanche dernier le siège de deux importantes manifestations de ce genre.

L'ASSEMBLEE GENERALE DU C.H.M.

Le vieux Cercle horticole de Maubeuge et ses dirigeants jouissent toujours dans la ville et les environs d'une sympathie et d'une vogue qui ne se démentissent pas. Cela fut prouvé une fois de plus dimanche lors de l'assemblée générale annuelle de cette société qui se tenait à 15 h., dans la salle du Théâtre municipal, absolument bondée.

Sur la scène, transformée en tribune officielle, on remarquait la présence de M. Félix Caffiaux, président du Cercle horticole, entouré de diverses personnalités régionales, MM. Clerbois, conseiller général, maire d'Hautmont ; Leduc, conseiller d'arrondissement ; Hurbin, conseiller municipal, représentant la municipalité, et de tous les dirigeants du C.H.M. : MM. Jules Fabre, secrétaire général ; Minon, trésorier ; Barbier, vice-président ; Mary, trésorier adjoint ; Pommerelle, professeur-conférencier ; De bondt, Delfosse, Delgorge, Deleroix, Servoise, Boosman, Guislain, Humblet, De Neefs, commissaires, etc...

L'orchestre Pinchart prêtait comme toujours en des intermèdes choisis son concours apprécié.

La séance fut ouverte par M. Félix Caffiaux qui tint à apporter son salut à toutes les personnalités présentes, à rendre hommage à ses collaborateurs du comité et à vanter le courage des braves jardiniers et les mérites et les bienfaits de l'horticulture. M. Hurbin apporta aux jardiniers les sentiments de sympathie de la municipalité. M. Fabre donna ensuite lecture du compte rendu moral, petit ouvrage plein de la clarté et de la précision que le secrétaire général apporte dans tout son travail et où se reflète la vie prospère du Cercle au cours de l'année écoulée. M. Minon, le méthodique et dévoué trésorier, étala au grand jour les secrets de la comptabilité sociale et présenta une situation financière des plus rassurantes en ces temps de « krachs multipliés ». Rapports moral et financier furent adoptés à l'unanimité.

M. Pommerelle prit ensuite la parole pour faire, dit-il, une conférence. Ce fut plutôt une causerie humoristique sur le jardinage. Le sympathique orateur sut captiver l'assemblée et la tenir sous le charme d'une parole très agréable. Sa charmante fantaisie, ses fines plaisanteries et le ton littéraire sans pédanterie de son discours lui valurent un succès très flatteur.

On procéda ensuite au vote pour le renouvellement du comité. Les membres sortants suivants furent réélus : MM. de Bondt Gustave, Ducarne Emile, Carces Auguste, Pinchart Ernest, Servoise Emile, Bernard Dieudonné, Blanchart Albert, Bressy Edmond, Caille Edmond, Deneffe Emile, Duhain Gaston, Ghislain Désiré, Harbennier Arthur, Messager Jules, Nisot Victor, Huvenoit Amédée, Maréchal Emile, Pasture Louis et Van Royen Hippolyte. MM. Camille Demanet et Emile Mahieu furent désignés comme nouveaux commissaires pour le quartier de Montplaisir ; M. Jules Huart pour Ferrière-la-Petite et M. Raymond Pierre pour Louvroil. On procéda ensuite avec le cérémonial habituel à la remise des récompenses annuelles aux meilleurs jardiniers de la société :

LE PALMARES

La concours de visites de cultures de 1931 s'est fait uniquement en 4e catégorie « Amateurs » :

La 1re division (amateurs avec jardiniers) n'a pas réuni de demandes.

2e DIVISION (amateurs avec aides)

8e subdivision : de 4 à 7 ares

M. Léon Lefebvre : 62 points 02, médaille de bronze grand module. — M. Callebaut Lucien, 50 pts 72, médaille de bronze, de 1re classe.

3e DIVISION (amateurs sans jardiniers ni aides)

2e subdivision : de 12 à 15 ares

M. Donnez Florent, 80 points 33, médaille d'argent de 1re classe (félicitations pour le choix et le nombre des variétés cultivées et le bon entretien.

4e subdivision : de 8 à 10 ares

M. Basquet Léon, 90 points 75, médaille d'argent grand module, félicitations générales, mention pour les abeilles. — M. Crépin Adolphe, 68 pts 21, médaille de bronze grand module. — M. Roniez Victor, 60 pts 05, médaille de bronze grand module.

5e subdivision : de 5 à 8 ares

M. Pierrequin Nicolas, 83 points 03, médaille d'argent de 1re classe, mention pour chrysanthèmes. — M. Caille Edmond, 64 pts 71, médaille de bronze grand module. — M. Dessart Jeanne, 63 points 32, médaille de bronze grand module, félicitation pour arbres fruitiers. — M. Réche Henri, 63 pts 16, médaille de bronze grand module. — M. Sandard Désiré, 62 points 83, médaille de bronze grand module. — M. Fabre Jules, 58 points 50, médaille de bronze de 1re classe. — M. Bosmann Alexandre, 56 pts, médaille de bronze de 1re classe.

4e DIVISION (amateurs avec petits jardins)

1re subdivision : de 4 à 8 ans

M. Patron Paul, 81 points 18, médaille d'argent de 1re classe. — M. Tyrtal Abraham 63 points, médaille de bronze grand module. — M. Desse Eugène, 50 points 37, médaille de 1re classe.

2e subdivision : de 5 à 6 ares

M. Lefranc Jules, 64 points 55, médaille de bronze grand module. — M. Brasseur Gaston, 54 points 17, médaille de bronze de 1re classe. — M. Jeanlain Henri, 43 points 47 médaille de bronze de 2e classe.

3e subdivision : de 1 à 5 ares

M. Stoclet Victor, 64 points 83, médaille de bronze grand module. — M. Vilain César, 57 points 84, médaille de bronze de 1re classe. — M. Pierre Raymond, 52 points 33, médaille de bronze, grand module. — M. Beauvois Désiré, 51 pts 66, médaille de bronze de 1re classe. — M. Mathieu Ernest, 45 pts 34, médaille de bronze de 2e classe. — M. Demanet Camille, 45 points, médaille de bronze de 2e classe (mention). — M. Parent Louis 41 points 18, médaille de bronze de 2e classe. — M. Fourrure Léon, 40 points 86, médaille de bronze de 2e classe.

JARDINS OUVRIERS

Section de la Porte de Bavay

M. Lefebvre Lucien, 14 pts 66, médaille d'argent de 1re classe. — M. Manouvrier Alfred, 13 pts 23, médaille d'argent, de 2e classe. — M. Quenlin Maurice, 13 pts 74, médaille de bronze grand module. — M. Liénard Edouard, 13 pts 32, médaille de bronze de 1re classe. — M. Genin, 13 pts 21, médaille de bronze, de 1re classe. — M. Afchain Pierre, 12 pts 64, médaille de bronze de 2e classe. — M. Danhier Edmond, 12 pts 27, diplôme de mérite et outil de jardinage. — M. Desmarest Louis, 12 points, diplôme de mérite et outil de jardinage. — Mme Vve Bertrand, 12 points, diplôme de mérite et outil de jardinage.

Section de l'Abattoir

M. Raé Jean, 17 points 16, médaille d'argent de 1re classe. — M. Gantois Cyrille, 15 points 30, médaille de bronze grand module. — M. Duquestes Alfred, 14 points 97, médaille de bronze de 1re classe. — M. Bressy Arthur, 14 points 26, médaille de bronze de 2e classe. — M. Mathieu Félicien, 12 pts 53, médaille de bronze de 2e classe. — M. Lobry François, 12 points, diplôme de mérite et outil de jardinage. — M. Maton Henri, 12 points, diplôme de mérite et outil de jardinage.

PRIX D'HONNEUR

4e catégorie : Amateurs

Toutes divisions et subdivisions réunies. 1er prix : M. Bocquet Léon, 90 points 73, médaille de vermeil grand module, médaille de bronze de la Ville de Maubeuge. — 2e prix, M. Pierrequin Nicolas, 83 points 03, médaille de vermeil de 1re classe. — 3e prix, M. Patron Paul, 81 points 18, médaille de vermeil, de 2e classe.

JARDINS OUVRIERS

Sections de l'abattoir et de la Porte de Bavay réunies.

1er prix : M. Rac Jean, 17 points 16, médaille de vermeil et médaille de bronze de la Ville de Maubeuge. — 2e prix, M. Lefebvre Lucien, 14 points 66, médaille d'argent et médaille de bronze de la Ville de Maubeuge.

Une jolie tombola termina cette intéressante après-midi.

AUCUNE PATE AUX ŒUFS N'EST COMPARABLE AUX
Lucullus
FABRIQUÉES PAR RIVOIRE & CARRET
LA QUALITÉ LA PLUS PARFAITE AU MEILLEUR PRIX
2 fr. 75 les 250 gr.
Lucullus

LA RÉUNION-CONFÉRENCE DE LA SOCIÉTÉ DES JARDINS OUVRIERS

Ce même dimanche, à la salle Sthrau, se tenait une réunion-conférence organisée par la puissante Société d'horticulture et des jardins ouvriers de la région du Nord dont la section de Maubeuge et du bassin de la Sambre compte de très nombreux adhérents. On avait craint que les deux réunions ne se fassent mutuellement du tort. Il n'en fut rien car la conférence de la salle Sthrau commençait alors que finissait l'assemblée du Théâtre et les deux salles eurent bien des auditeurs communs. M. Plumecocq, président du Conseil d'administration de la Société d'horticulture, présidait, ayant à ses côtés MM. Mathieu, adjoint au maire de Maubeuge ; Moitroux, Rousies, administrateurs ; Dégobert, Dégardin, Fontaine, professeurs, de nombreux délégués de Maubeuge et des environs ; M. Dupont, directeur de l'Ecole pratique ; Cottare, professeur, etc...

Après quelques paroles fort aimables de M. Mathieu au nom de l'Administration municipale, les conférenciers MM. Dégobert et Fontaine entrèrent de suite dans le vif du sujet, et leur compétence et leur expérience s'unirent pour donner aux jardiniers amateurs de précieux conseils techniques sur les semis de printemps, la culture des pois, des fraisiers, des chrysanthèmes, la plantation des pommes de terre, l'emploi des engrais, etc., etc. L'assistance très nombreuses les apprécia comme il convenait.

M. Plumecocq se fit un devoir de remercier les conférenciers et de dire quelques mots sur le jardinage et ses bienfaits économiques, moraux, familiaux et sociaux. Il constata avec plaisir la prospérité croissante de la société qu'il a le bonheur de diriger et qui groupe à l'heure actuelle le chiffre incroyable de 220.000 membres, et dit sa foi en des destinées toujours meilleures. Enfin il s'acquitta d'une agréable mission qui consistait à remettre publiquement la croix de chevalier du Mérite agricole à M. Paul Dégardin, professeur à l'école pratique de Maubeuge et professeur d'horticulture de la société, dont les conférences sont toujours si goûtées dans la région. Cette distinction récompense le dévouement de M. Dégardin à la noble cause terrienne.

M. Arthur Ribbens et M. Jules Lhotellerie, tous deux de Sous-le-Bois, reçurent avec de beaux diplômes, le premier la médaille de bronze grand module et le second la médaille de 2e classe pour la magnifique tenue de leurs cultures, et une riche tombola clôtura fort heureusement la réunion.

PAR DESSUS BORD. C'est là que vous devez jeter vos préjugés, car LILIA, la célèbre margarine hollandaise défie le beurre.
GROS : 72, Rue d'Avesnes, LILLE

LA RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS EN FRANCE

Le bulletin de l'Office Central de la main-d'œuvre agricole publie un article de M. Augé-Laribé, relatif à la répartition des travailleurs en France. Nous en reproduisons quelques extraits :

« L'agriculture y compris les forêts a perdu en cinq ans 821.275 travailleurs pendant que les mines et l'industrie en ont gagné 615.735 et le commerce 195.563.

D'autre part, il est à noter que le nombre des travailleurs des transports, de ceux qui exercent des professions dites libérales, des fonctionnaires, contrairement à ce que l'on croit généralement, a, non pas augmenté, mais diminué.

Ce qui augmente d'une façon inattendue, c'est le nombre des commerçants. L'accroissement est de 137.000 pour les commerçants divers, 10.000 pour les commerces forains et 47.000 pour les banques, assurances et agences. Si ce mouvement continue la France ne sera ni agricole, ni industrielle ; elle deviendra un pays de boutiquiers, de « prêteurs d'argent et de saltimbanques ».

Médailles d'honneur aux ouvriers et employés

— SUITE —

Pas-de-Calais. — M. Rotte Nicolas, ouvrier mineur à la compagnie des mines de Marles, à Auchel. — M. Romon Henri-Jean-Joseph garde d'écurie à la société des mines de Lens, à Wingles. — M. Romont François, ouvrier mineur à la société houillère de Liévin, à Avion. — M. Rose Louis-Gustave, ouvrier métallurgiste à la société des aciéries de France, à Molinghem. — M. Roussel Ernest-Olivier, conducteur typographe dans la maison veuve Symphedauw, à Desvres. — M. Roussel Jules-Marius-Joseph, ouvrier mineur à la compagnie des mines de Marles, à Auchel. — M. Ruysseu Leon-Camille, surveillant à la société des mines de Lens, à Vendin-le-Vieil. M. Ryckewaert Victor-Joseph, ouvrier mineur à la compagnie des mines de Bruay, à Labuissière. — Mme Sacepé, née Brunot Adélaïde-Julie, ouvrière lingère dans la maison Paul Delecourt, à Saint-Omer. — M. Saint-Georges Ernest-Pierre-Rodolphe, pointeur à la compagnie Hennett, à Boulogne-sur-Mer. — M. Saint-Georges Georges-Louis-Emile, peintre aux faïence dans la maison veuve Francis Masse, à Desvres. M. Saint-Georges Henri-Alexandre-Auguste, ouvrier mouleur en faïence dans la maison veuve Francis Masse, à Desvres. — M. Saint-Foi Aristide-François-Joseph, ouvrier mineur à la compagnie des mines de Marles, à Nédon. — Mlle Saintra, Isabelle-Pauline, ouvrière à la société des établissements Edouard Duprez et fils, à Frevent. — M. Samier Louis-François, contremaître à la compagnie des mines de Bruay, à Bruay-en-Artois. — M. Sannier Bénoni-Joseph-Auguste, ouvrier tanneur dans la maison Demol jeune, à Marquise. — M. Sarrazin Auguste, manœuvre à la compagnie des mines d'Ostricourt, à Carvin — M. Sauty Auguste-Henri, ouvrier peintre à la société des mines de Lens, à Lens. — M. Sauvage Zéphirin-Louis, surveillant à la société des mines de Lens à Pont-à-Vendin. — M. Semin Edmond-Camille, ouvrier mineur à la société houillère de Liévin à Avion. — M. Sénéchal Alfred-Victor, ouvrier raboteur à la compagnie des mines de Bruay, à Bruay-en-Artois. Sombret Jean-Baptiste-Zéphirin ouvrier mineur à la compagnie des mines de Marles, à Auchel. — M. Steffe Pierre-Joseph, ouvrier mineur à la compagnie des mines de Bruay, à Bruay-en-Artois. — M. Sillevenard Renaud, ouvrier mineur à la société des mines de Lens, à Meurchin.

M. Tabary Clotaire-Philémon-Cléon, ouvrier forgeron à la compagnie des mines de Courrières, à Avion. — M. Tacquet Henri-Felicien, ouvrier metteur en œuvre à la société des anciens établissements Quillet frère, à Marck. — M. Tahon Cyrille-Amédée-Joseph, ouvrier houilleur à la compagnie des mines de Marles, à Cauchy-à-la-Tour. — M. Tassin Félix, ouvrier mineur à la compagnie des mines de Bruay, à Bruay-en-Artois. — M. Taverne Victor-François-Joseph, conducteur à la société des mines de Lens, à Liévin. — M. Teltier Auguste-Jean-Marie, ouvrier modeleur dans la maison Veuve Francis Masse, à Desvres. — M. Tételin Cyrille-Louis-Joseph, ouvrier mouleur à la compagnie des mines de Vicoigne, Nœux et Drocourt, à Fresnicourt-le-Dolmen. — M. Thellier Henri-René-Joseph, ouvrier mineur à la compagnie des mines de Bruay, à Bougin. — M. Theret Gustave-Emile, surveillant à la compagnie des mines de Bruay à Divion. — M. Tiririez Aristide-Jean-Baptiste, ouvrier mineur à la compagnie des mines de Bruay, à Bruay-en-Artois. — M. Thilloy Antoine-Amédée-Joseph, ouvrier mineur à la Compagnie des mines de Bruay, à Bruay-en-Artois. — M. Thobois Louis, ouvrier mineur à la société des mines de Lens, à Lens. — M. Thomas Elie-Alfred, charretier dans la maison A. Minet fils et Cie, à Wimille. — M. Thomas Emile-Eugène, contremaître dans la maison Léon-Decroix, à Calais. — M. Thomas Henri-Théodore-Joseph, manœuvre à la compagnie des mines de Bruay à Annœulin. — M. Thomas Sévérin-Désiré, ex-ouvrier mécanicien de la compagnie des mines de Marles, à Lozenghem. — M. Thon Joseph, ouvrier mineur à la société des mines de Lens, à Vendin-le-Vieil. — M. Thuliez Adolphe-Joseph, ouvrier raccommodeur à la société des mines de Lens, à Lens. — M. Thuliez Abel, ouvrier dresseur à la société des aciéries de France, à Guarbecque. — M. Tiesset Charles-Théophile-Joseph, peintre sur faïence dans la maison veuve Francis Masse, à Desvres. — M. Tirolios François-Joseph, ouvrier soudeur à la compagnie des mines de Courrières, à Sallaumines. — M. Torque Léon-Charles, ouvrier mineur à la compagnie des mines de Bruay, à Fouquières-les-Béthune. — M. Toursal Georges-Emile, ouvrier mécanicien à la compagnie des mines de Bruay à Bruay-en-Artois. — M. Valentin Victor-Emmanuel, cantonnier à la compagnie des mines de l'Escarpelle, à Leforest. — M. Vancappel Henri-Georges, ouvrier terrassier à la compagnie des mines de Vicoigne, Nœux et Drocourt, à Nœux-les-Mines. — M. Vandenberche Emile-Léon, lampiste à la société des mines de Lens, à Lens. — M. Van Mullem Arthur, surveillant à la compagnie des mines de Vicoigne, Nœux et Drocourt, à Rouvroy. — M. Vanneuville Alfred, chef surveillant à la société des mines de Lens, à Lens. — M. Vasseur Edmond-Dominique-Joseph chef outilleur à la société des établissements Philippe Rémy, à Calais. — M. Vasseur Henri-Louis-Joseph, ouvrier chaudronnier à la compagnie des mines de Bruay, à Divion. — M. Vasseur Louis-Joseph ouvrier mineur à la compagnie des mines de l'Escarpelle, à Leforest. — M. vast Jules-François-Joseph, machiniste à la compagnie des mines de Bruay, à Bruay-en-Artois. — M. Vercleyen Victor, ouvrier mineur à la compagnie des mines de Bruay, à Bruay-en-Artois. — M. Vermersch Aurélie-Hyacinthe-Joseph, boute-feu à la société des mines de Lens, à Lens. — M. Vetu Emile-Louis-François, garçon brasseur dans la maison Charles Zoele, à Lillers. — M. Vion Augustin, manœuvre à la compagnie des mines d'Ostricourt, à Oignies. — M. Viscar Auguste-Léon, machiniste à la compagnie des mines de Vicoigne, Nœux et Drocourt, à Beuvry. — M. Viseux Léon-Drion, ouvrier mineur à la société des mines de Liévin, à Liévin. — M. Vlemynck Gaston, contremaître à la compagnie Hennett, à Boulogne-sur-Mer. — M. Wagnet Romain, ouvrier mineur à la compagnie des mines de Vicoigne, Nœux et Drocourt à Barlin. — M. Wallez Arthur-Antoine, peintre sur faïence dans la maison veuve Masse, à Desvres. — Mme Warginier, née Ponce Catherine, ouvrière dans la maison A. Adrian, à Méry. — M. Warin Alphonse-Augustin-Joseph chef d'entretien à la compagnie des mines de Vicoigne, Nœux et Drocourt, à Nœux-les-Mines. — M. Willart Auguste-Ernest-Florentin, surveillant à la société des aciéries de France, à Isbergues. — M. Willier Drion-Léon, ouvrier filateur à la société des établissements Vandesmet à Eperlecques. — Mme Willier, née Baffes Elvire-Julienne-Louise, ouvrière à la société des établissements Vandesmet à Eperlecques. — M. Vrammont Marcelin-Joseph, chef poion à la compagnie des mines de Bruay à Bruay-en-Artois. — M. Zondac (Narcisse-Charles-Joseph, ouvrier mineur à la compagnie des mines de Bruay, à Bruay-en-Artois.

BASSE COUR

UN REGARD EN ARRIÈRE

L'exposition de la société centrale d'aviculture de France a une importance particulière et une influence décisive sur le mouvement avicole, cunicultcole et colombophile dans le pays tout entier, car le nombre des expositions est plus grand chaque année et les plus petites villes veulent avoir la leur à l'exemple de celle-ci.

Le bon goût y règne aussi et l'on a vu même à l'exposition nationale, négliger certains points des standards Anglais, même par les jurys qui s'y étaient soumis servilement depuis que les sociétés d'aviculture existent.

Et ce mépris pour les chinoiseries qu'ils exigent a fait l'étonnement des délégués au congrès dernier qui se tint à Londres même lorsqu'il s'agissait de volailles pratiques.

D'ailleurs les monographies des sportifs anglais furent toujours exagérées de ce côté-ci de la mer. Citons quelques exemples :

Il y a une trentaine d'années nous avons vu batailler les grands pontifs de l'aviculture française pour la suppression des ergots aux pattes des poules et en faire un point de disqualification. Nous avons vu à Londres, dans une grande exposition qui avait bien à la même époque tout une série de poules « Dorkings » portant pour la plupart des ergots parfaitement constitués et qui furent primés par un jury sévère.

On sait que la richesse de pigmentation amène souvent des plumes couleur métalliques dans la race « Plymouth Roc ». Le juge anglais n'y prête aucune attention quand elles ne sont pas nombreuses au point de défigurer le sujet.

Les monographies anglaises indiquent pour les « Rode Island » que le sous-plume bien fauve doit être préféré à celui qui porte des traces de suie ; ici, nous disqualifions les sujets qui en portent la moindre trace.

D'autres extravagances sont observées avec une rigueur déconcertante et le membre du jury se fait gloire d'appliquer cette loi envers et contre tout, même si la valeur du sujet y perd.

Indiquons les points que nos races françaises ont gagné depuis quelques années.

Pour les HOUDANS, race pour laquelle notre région humide n'est guère favorable à cause de sa huppe qui lui donne un air lamentable par temps de pluie, le principal défaut que l'on remarquait il y a un demi siècle était le mélange du noir avec la blanc ce qui faisait non un dessin caillouté mais un grisaille fort monotone